**UFR Linguistique : dates limites pour la candidature SESAME 2012/2013**

**L3 : 08/09/2012***
**M1 : 15/09/2012**
**M2R : 15/09/2012**
**M2P : 30/09/2012**

*Rappel : il n'existe pas de L1-L2 de linguistique, seulement une **mineure**. Les cours de L1-L2 de linguistique sont gérés par le Département LSH (Lettres et Sciences humaines). Voir avec votre UFR d'origine.

# Inscriptions pédagogiques par le web ou *IP WEB*, premier semestre 2012/2013

1) **avoir fait l'inscription administrative pour l'année universitaire 2012/2013**

2) avoir activé votre ENT (Espace numérique de travail)

Seuls les parcours « standard » sont proposés pour les IP WEB. Pour les parcours associant 2 UFR (avec LCAO, Linguistique anglaise, ou « majeure/mineure ») : l'étudiant doit faire l'inscription pédagogique d'abord à la scolarité de son UFR d'origine et ensuite dans la deuxième UFR.

Les étudiants chinois s'inscrivant en Master DFLE bénéficient d'un parcours spécifique pour sinophones, avec des cours de perfectionnement en français. Faire l'inscription pédagogique directement à la scolarité de l'UFRL.

Sur le site de l'UFRL : http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/ vérifier régulièrement les informations en ligne

3) consulter le tableau de la composition du diplôme

4) lire le descriptif des enseignements pour choisir les cours

5) télécharger l'emploi du temps de votre année de diplôme et parcours (L3, M1, M2 et FLE, LTD, LI…)

**à partir du 10 septembre 2012 :** https://ipweb.app.univ-paris-diderot.fr

**Toutes les UE (unités d'enseignement) du diplôme sont obligatoires. Aucune UE n'est facultative.**

L'inscription pédagogique doit être complète car elle valide l'inscription dans les cours. Si un des choix n'est pas fait, *il manquera une note dans le calcul* du semestre et de l'année, qui ne pourra donc pas être validée.

Si vous avez déjà d'autres diplômes d'enseignement supérieur, regardez si vous avec reçu une « annexe pédagogique » avec votre lettre d'autorisation d'inscription et/ou faites une demande de **validation des acquis** auprès de la scolarité de l'UFRL *avant le 15 octobre* ; par défaut, inscrivez-vous normalement dans les cours.

Les UE « à choix » contiennent des ECUE (élément constitutif d'unité d'enseignement) qui doivent être choisis par l'étudiant et nécessitent une inscription pédagogique (inscription dans les cours),

- soit à l'UFRL pour les cours de linguistique, qui seront proposés en ligne,
- soit dans l'UFR du cours choisi (LSH, LAC, .Etudes anglophones, SCRIPT, Sport…) après en avoir informé la scolarité de l'UFRL. Ces cours ne seront pas proposés en ligne.

Les UE de Mobilité (ou UE « libre ») sont des UE « à choix ».

Attention : les ECUE **ne peuvent pas être choisis deux fois**. Par exemple, un ECUE choisi dans une UE obligatoire ne peut plus être choisi dans l'UE de mobilité.

Les UE LanSAD (Langue pour spécialistes d'autres disciplines) : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe. Ne pas être locuteur natif de la langue choisie. L'option « FLE » de LanSAD est réservée aux étudiants étrangers non francophones.

L'inscription en LanSAD est gérée par le Département LanSAD et doit être réalisée en deux étapes :

- indiquer à l'UFRL le choix de la langue (choix général)
- passer le test de niveau en ligne sur le site LanSAD pour être affecté dans un niveau et un groupe
  http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/ **cliquer sur LanSAD**
  **puis Portefeuille de compétences en langues**

**Vérifier dans quel semestre se trouvent les UE de mobilité et LanSAD car les IP sont semestrielles.**
**Seul l'emploi du temps du premier semestre est affiché et téléchargeable en ligne.**